



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 66287

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le nécessaire hommage à rendre aux poilus de la Première Guerre mondiale. Dans toutes nos communes, les monuments aux morts nous rappellent le sacrifice de toute une génération jetée dans une des guerres les plus meurtrières de l'humanité. Après la disparition du dernier des poilus, Lazare Ponticelli, une plaque a été déposée aux Invalides lors de l'hommage national qui a été rendu à ces soldats ayant combattu pour la France. Au moment où Monsieur le Président de la République envisage de faire transférer la dépouille d'Albert Camus au Panthéon, l'apposition d'une plaque, sur ce monument voué aux grands hommes, à l'attention des poilus, rendrait à jamais hommage à ces combattants dont l'engagement au prix de leur vie a marqué l'histoire de France. Nous avons le devoir de transmettre aux jeunes générations le souvenir de ce premier conflit mondial, de cette tragédie humaine, afin que nous soyons à jamais préservés d'un tel cataclysme. Il nous appartient aussi de leur faire partager notre attachement à la Nation, à son indépendance et à sa souveraineté. Il lui demande quelle suite il entend donner à cette proposition en mémoire de tous les poilus, héros de la Nation.

Texte de la réponse

Le décès du dernier poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, a provoqué une vive émotion en France. Le Président de la République a souhaité que la Nation lui rende le 17 mars 2008 un hommage solennel. Dans le prolongement des cérémonies nationales du 17 mars 2008, le Président de la République a également souhaité que soit apposée, sous le dôme des Invalides, une plaque commémorative en hommage à l'ensemble des Français ayant combattu durant la guerre de 1914-1918. Ce geste témoigne d'une marque de reconnaissance exceptionnelle de la Nation vis-à-vis de cette génération. Afin d'en préserver le caractère exceptionnel, aucune autre plaque ne sera apposée au sein d'une autre enceinte, telle que le Panthéon. Par ailleurs, dans le cadre du 90e anniversaire de l'armistice de 1918, de nombreuses commémorations et manifestations ont été organisées sur tout le territoire, ainsi qu'à l'étranger, en hommage à tous les combattants de la Première Guerre mondiale. Un portail internet entièrement dédié à ce 90e anniversaire a d'ailleurs été ouvert sur « <http://www.defense.gouv.fr/1918-2008/> ». Ce site permet à chaque internaute de retrouver les grandes cérémonies nationales et internationales ainsi que les opérations mémorielles, culturelles et pédagogiques qui ont été organisées partout en France à l'occasion de cet anniversaire.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66287

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11885

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2389